

Compte rendu

Rédacteur : M. Mathey

Vendredi 13 mai 2016 à 17h30

Présents :

Michaël Benguigui
Sébastien Mathey
Saïd El moutaoukil
Anthony Aubert
Cédric Paga
Olivier Gilard
Serge Doussantousse
Phonexay (invité)
Stefan Menkeen (invité)

Excusés :

Vilayvanh Lefèvre
Jérôme Dubois-Mercent
Dominique Goduel

Ordre du jour :

- 1- Validation de l'APD
- 2- Lancement du DCE
- 3- PQ des entreprises

- 1-Validation l'APD :

- Interrogation de M. Carsault sur l'absence des éléments sur les bâtiments « G » manquant dans le programme / dans la négative, reprendre les éléments « G » par la commission extension et entamer une discussion avec l'architecte pour connaître ce qui peut être intégré ou non dans le DCE. **M. Mathey**
- L'APD est-il complet ? Le document final sera envoyé officiellement par Phonexay **mardi 17 mai** au DAF. **M. Phonexay**
- Dans les conditions indiquées ci-dessus et compte tenu de l'annexe 1 (réunion du 12 mai) , la commission extension se prononce à l'unanimité pour la validation de l'APD. **Attente de la validation par le conseil d'administration.**

Les questions/réponses à l'architecte :

- La piscine : la commission n'arrête de normes carrelage ou liner
- Le revêtement du terrain de foot avec système de drainage
- Le double vitrage : toutes les salles climatisées donc partout sauf restauration, vestiaires, sanitaires
- Mobilier : sièges dans l'amphi, bancs fixes, horloge, gradins démontables en salle de musique et équipement paillasse dans les laboratoires
- Couverture : fibres ciment
- Isolation : doubles murs + laine de verre sur les toitures
- L'emplacement du mur d'escalade est maintenu au niveau d'un mur isolé dédié sur le côté sud du plateau sportif jusqu'à 7 mètres sur le DCE

- 2- PQ des entreprises

Stefan Meenken nous indique que les 5 entreprises pressenties ont désormais donné tous les éléments demandés. Ainsi les entreprises retenues par la commission :

- 1) Chichareune Construction
- 2) Sangvixay Construction
- 3) Luang Paseuth Construction
- 4) Zonghmei Engineering (grande compagnie chinoise)
- 5) Synohydro (grande compagnie chinoise)

Attente de la validation par le conseil d'administration.

La notification des 5 entreprises préqualifiées sera faite par l'AMO de manière individuelle.

- **3-Lancement du DCE**

- a- Le DCE vient d'être transmis ce jour par l'architecte à l'AMO.
- b- La commission extension donne délégation à l'AMO pour le lancement du DCE. La commission souhaite être sollicitée sur des **points particuliers** et sur des **questions fermées** ; cela de façon **électronique**.

La commission indique que M. Paga devra être consulté sur des validations, dont le réseau informatique.

L'AMO indique à l'architecte que le DCE n'est pas complet ; il manque les plans des toitures, les plans électriques. De plus il indique des problèmes d'échelles.

- c- **Méthodologie** : l'AMO soumet à l'architecte ses demandes d'ajustements/corrections par écrit section par section (16 sections)
- d- Au retour des entreprises (5 semaines), la commission reprendra son rôle consultatif sur :
 - 1) Les arbitrages : budget / qualité
 - 2) Le choix de l'entreprise à sélectionner

Attente de la validation par le conseil d'administration pour les points b, c et d.

Le DCE n'étant aujourd'hui pas complet, la question du calendrier du choix de l'entreprise se pose ; notamment si l'avis doit être donné après la fin des cours au lycée.

Fin de séance à 19h30